RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal.*

Excusés Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Christine Roisin, *Conseillers.*

Séance du 17.09.19

#Objet : Crèche Archiducs : Convention 17902 relative à l'occupation de contractuels subventionnés.#

Séance publique

Le conseil communal,
Vu l'article 117 de la NLC;
Vu l'arrêté royal n°474 du 28 octobre 1986 portant création d'un régime de contractuels subventionnés par l'Etat auprès de certains pouvoirs locaux ;
Vu l'article 7, $4,1°,2° et 4° de l'arrêté du Gouvernement de la Région Bruxelles capitale du 05.02.1998 déterminant les critères de répartition des subventions accordées aux pouvoirs locaux occupant des agents contractuels subventionnés ;
Vu le courrier d'Actiris du 6.08.2019 octroyant pour la crèche Archiducs 6 postes à temps plein et 1 poste à mi-temps dans le cadre du New Deal Petite Enfance – plan cigogne III – Volet 2 – BX203 ;
DECIDE
De marquer son accord sur la convention

Le Conseil approuve le projet de délibération.
26 votants : 26 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 18 septembre 2019

Le Secrétaire communal,

Etienne Tihon

Le Bourgmestre,

Olivier Deleuze